



Compte-rendu du Conseil d'Administration du mardi 16 avril 2024

Présents : Yves Bouchet, Stéphane Guéno, Virginie Morel, Séverine Loton, Kévin Gilbert-Briand et Jean-François Delanoë

Excusés :

-Adhésions 2024 : à ce jour : 21 adhérents. Kévin Sionneau semblait intéressé mais toujours pas de virement reçu selon le dernier relevé du 22/3.

-Réunion OT : le lundi 23 mars, l'OT a fait un bilan sur la saison 2023 avec les guides commercialisés. Pour info, la vente des sorties en Baie représente 54317 personnes en 2023 contre 42163 personnes en 2022. Le départ du Mont St-Michel représente environ 42000 personnes soit 80% du CA. Celui-ci est de 867 298 € pour 2023 (643 165 € en 2022). 95% des ventes se font en ligne ! Afin de pouvoir disposer de données et pour travailler sur la structuration de l'offre et le dimensionnement des sites de départ, il a été demandé aux guides commercialisés de transmettre à l'OT le bilan de l'année 2023 (nombre de clients répartis entre les différents sites de départ).

-Réunion Sous-Préfecture : Le sous-préfet a convié l'ensemble des guides le mercredi 27/3 afin d'aborder les évolutions de l'arrêté préfectoral. Il nous a aussi prévenus d'éventuels contrôles de la Gendarmerie pendant la saison. Le pot de l'amitié a été offert par la Sous-Préfecture à la suite de la rencontre !!

-Devenir du Syndicat : avec une assurance de + en + chère et n'arrivant pas à en trouver une autre, l'avenir du Syndicat se pose ! En tant que Syndicat professionnel, aucune assurance contactée ne veut de nous ! La recette des adhésions n'est pas suffisante pour l'assurance actuelle, il faut donc trouver un financement. Après discussion et plusieurs idées soumises (par ex : l'organisation d'une journée du guide lors des Journées du Patrimoine avec un pourcentage de la recette ou la totalité versé au Syndicat ...OU avoir différents tarifs de cotisations donnant droit à qqes avantages...), il a été décidé d'organiser une réunion de travail sur le « devenir du Syndicat ». Elle aura lieu le mardi 23 avril à 20h00. Une fois finalisé, le résultat sera proposé à l'ensemble des syndiqués.

-**CPIE** : il semblerait que Didier Lavadoux reçoive des mails concernant cette association. Etant absent, il lui sera demandé plus tard ce qu'il en est.

-**Avenir du métier par rapport à l'évolution de la Baie** : Patrick Desgué a envoyé un courrier sur ce sujet. Etant absent, nous verrons cela la prochaine fois.

-Questions et remarques diverses :

-Assurance médiateur : Virginie Morel nous informe qu'il serait obligatoire d'avoir une assurance médiateur de la consommation pour la clientèle d'individuels. A mettre sur les factures, CGV, site internet...

-Brochure : une distribution de la brochure du Syndicat a été réalisée le samedi 6/4 dans les campings du littoral. Cela a été fait par Solution Renault Distribution pour un coût de 100€ après négociation.

-Demander une subvention à la mairie pour cette année.

-Attention à la traversée des fleuves en ce début de saison ! C'est bien compliqué ! De +, on commence à trouver des morceaux de verre auprès de l'enrochement dans la Sélune.

-Suite à l'achat groupé de garrots, qui a été apprécié, l'idée de « généraliser » certains achats est venue dans la discussion (comme le contenu de la trousse de pharmacie, VHF, annuaire des marées...). Sujet à travailler !